

Le retour de la peur en Pologne

Jean-Charles Szurek

Bientôt trente ans après la chute du régime communiste, presque quinze ans après son adhésion à l'U.E., et après qu'elle eut largement participé à la construction d'une « mémoire européenne» de la Shoah – elle fut le premier pays postcommuniste à reconnaître les crimes commis par des Polonais contre les Juifs pendant l'Occupation et le troisième en Europe après l'Allemagne et la France – la Pologne connaît une régression inouïe. Non sur le plan économique : sa situation est florissante, notamment grâce aux subventions bruxelloises. Mais sur le plan politique : l'arrivée chanceuse au pouvoir du parti nationaliste « Droit et Justice » - son candidat n'avait dépassé que de 148 032 voix le président libéral sortant (longtemps favori des sondages) au premier tour de l'élection présidentielle, soit 1% d'écart – se solde, trois ans après, par une attaque sans précédent contre les acquis démocratiques de l'après-89. Malgré une opposition farouche de franges entières de la société civile, la justice a été mise au pas, de même que les médias publics, au profit du parti dominant, sans parler d'autres secteurs éprouvés (comme le déjà minimaliste droit à l'avortement). Il suffit de regarder les journaux télévisés de la première chaîne polonaise pour constater à quel point une solide langue de bois, au ton artificiellement dramatique, dépourvue d'humour, inonde les écrans comme dans les années 1980. C'est une situation qui rappelle clairement certains moments sombres du régime communiste.

Chez les fondateurs et partisans de l'État de droit, militants historiques de Solidarnosc – encore que des militants de l'ancien syndicat soient aussi dans le camp d'en face –, colère et peur se mêlent face à l'expansion d'un culte nationaliste de la patrie favorisant l'émergence d'une extrême droite de plus en plus présente. Soutenu par l'aile la plus conservatrice de l'Église, en particulier la fameuse Radio Maryja, le pouvoir ne cesse de promouvoir des symboles radicaux. Le Premier ministre polonais, Tadeusz Morawiecki, n'a-t-il pas ainsi

déposé, au cours d'un séjour officiel à Munich en février 2018, une gerbe de fleurs sur les tombes de la brigade Sainte-Croix, une unité de la résistance anticomuniste ouvertement antisémite qui, pendant la guerre, avait collaboré avec les nazis ?

Précisément, en ce qui concerne les Juifs de Pologne, qui connaissent un renouveau culturel et religieux particulièrement dynamique depuis plus de vingt ans, la loi promulguée par les autorités polonaises, le 1^{er} mars 2018, conduisant à punir jusqu'à trois ans de prison quiconque « attribue à la République de Pologne et à la Nation polonaise, publiquement et contrairement à la réalité des faits, la responsabilité ou la coresponsabilité de crimes nazis perpétrés par le IIIe Reich allemand » a fait l'effet d'un coup de tonnerre.

Cette loi nie les acquis historiques des vingt dernières années. Les travaux pionniers de l'historien Jan Gross avaient ouvert la voie à une école de spécialistes polonais de sciences sociales (historiens, littéraires, psychologues, anthropologues principalement) qui, à partir de nouvelles sources, examinent en profondeur les relations judéo-polonaises sous l'Occupation allemande. Cette école, regroupée autour de la revue *Zaglada Zydow* (Extermination des Juifs) a grandement contribué à briser le mythe d'une nation innocente. Le livre *Juifs et Polonais 1939-2008*¹ faisait état, à l'intention du public français, des premières recherches menées en Pologne sur « le témoin polonais ». Il constituait l'aboutissement d'un colloque international, organisé par Annette Wieviorka et moi-même, où étaient présents Simone Veil, Marek Edelman, Wladyslaw Bartoszewski (déporté polonais à Auschwitz, ancien président du Conseil international d'Auschwitz), tous disparus aujourd'hui. Depuis, de nombreux ouvrages des chercheurs de cette école ont été publiés non seulement en Pologne, mais aussi aux États-Unis, en Israël, en France².

Ce sont eux que la loi vise en premier. Elle est destinée à les intimider, à entraver leur travail. Quel jeune chercheur voudrait se risquer sur des champs aussi minés ? Le pouvoir a prétendu qu'il entendait surtout protester contre

1. Jean-Charles Szurek et Annette Wieviorka (dir.), *Juifs et Polonais 1939-2008*, Albin Michel, 2009.

2. Cf. Barbara Engelking, *On ne veut rien vous prendre, seulement la vie*, Calmann-Lévy, 2015 ; Jan Grabowski, *Je le connais, c'est un Juif*, Calmann-Lévy, 2008. Il faudrait y adjoindre aussi l'ouvrage de Joanna Tokarska-Bakir, *Légendes du sang*, 2015.

l'usage répandu de l'expression « camps polonais de la mort » dans l'espace public international arguant, à raison, qu'elle portait atteinte au renom de la Pologne et à la vérité historique. Il est en effet navrant qu'un nombre croissant de journalistes dans le monde emploie, par raccourci de langage, cette expression pour désigner les camps nazis¹, mais aucun historien polonais ne ferait cette confusion et la notion de « camps polonais de la mort » ne figure même pas dans la loi.

Cette loi conduisait en fait à remettre en cause les acquis des chercheurs polonais. Il est significatif que, dès l'avènement du nouveau pouvoir, la ministre de l'Éducation ait mis en doute la responsabilité polonaise dans le massacre de Jedwabne et que des voix gouvernementales de plus en plus nombreuses réclament une nouvelle enquête sur cet événement. Par ces manifestations de négation et de révisionnisme, le pouvoir entend ainsi faire peur à tous les porteurs actifs d'une mémoire de la Shoah en Pologne et dans le monde (car la loi entendait atteindre également les journalistes et universitaires étrangers). Et il y est parvenu ou, du moins, il est parvenu à mettre sous pression les enseignants, les journalistes et les associations juives. Pour nombre de Juifs polonais, c'est un retour de la peur bien connue...

Du coup, le rayonnement du Musée de l'Histoire des Juifs polonais « Polin », le plus grand musée juif européen, ouvert en 2013 sur l'emplacement du ghetto de Varsovie et qui scellait en quelque sorte, presque triomphalement, l'amitié « retrouvée » entre Juifs et Polonais, paraît bien terni. Les autorités ne cessent de créer des musées de Justes et autres institutions patriotiques. Le musée de la Deuxième Guerre mondiale de Gdansk, l'un des musées les plus imaginatifs consacrés à cette période selon l'historien Timothy Snyder, a été remodelé, car jugé trop éloigné de l'histoire nationale. Le mandat de la présidente du Conseil international du musée d'Auschwitz, Barbara Engelking, directrice également du Centre de recherche sur l'extermination des Juifs, n'a pas été renouvelé et des menaces pèsent sur le directeur du musée, Piotr Cywinski.

Bref, les Juifs doivent rester à leur place.

Face à la pression internationale, émanant surtout des gouvernements américain et israélien, considérés à juste titre comme des alliés essentiels du

1. Cela concerne aussi l'expression « ghettos polonais » pour désigner les ghettos formés par les Allemands sur les territoires polonais occupés par eux.

pouvoir polonais, ce dernier a révisé la loi : le parlement de Varsovie a abrogé la partie pénale de la loi le 27 juin 2018. Mais il n'a pas abrogé l'autre volet de la loi, à savoir la possibilité d'attaquer les chercheurs au civil. Du coup, le gouvernement a présenté comme une victoire cette modification. Un allié inattendu l'a soutenu : le gouvernement de Netanyahu. En effet, le même jour, une étrange déclaration commune signée des deux Premiers ministres, le polonais et l'israélien, paraissait simultanément dans la presse internationale (le Figaro, le Guardian, le New York Times, etc.), payée – cela a été dit par la partie israélienne – par le gouvernement polonais. Il vaut la peine de rappeler certains aspects de cette déclaration tant ils sont étonnantes. C'est une déclaration sur l'histoire, posant en son centre les relations entre Juifs et Polonais.

Deux-trois passages ont en effet retenu l'attention.

« Nous soutenons la liberté d'expression sur l'histoire et de la recherche scientifique concernant tous les aspects de l'Holocauste, dit la déclaration, pour qu'elle puisse être menée sans la moindre appréhension liée à des obstacles légaux, que ce soit par les étudiants, les enseignants, les chercheurs, les journalistes ou, de manière évidente, par les survivants et leurs familles ».

Cette phrase est une contre-vérité absolue puisque les recherches peuvent être attaquées en procédure civile.

« Les deux gouvernements condamnent avec véhémence toutes les formes d'antisémitisme et expriment leur engagement à s'opposer à la moindre des manifestations de celui-ci. Les deux gouvernements expriment également leur rejet de l'antipolonisme et d'autres stéréotypes nationaux offensants ».

Ce passage est singulier. Depuis longtemps, les défenseurs de l'honneur national polonais promeuvent la notion d'antipolonisme, la mettant sur un pied d'égalité avec l'antisémitisme. Cette expression absurde, bien difficile à définir et à pointer dans le réel, trouve ici, grâce à Benyamin Netanyahu, une légitimité et une honorabilité manifestes. S'il existe des milliers d'ouvrages sur l'antisémitisme, on serait en peine d'en trouver sur l'antipolonisme.

« La Pologne a toujours exprimé la plus haute compréhension pour l'importance de la Shoah en tant que chapitre le plus tragique de l'histoire nationale juive ».

Encore une phrase étrange signée par le responsable israélien. La Pologne ? Quelle Pologne ? Au lendemain de la guerre, c'est surtout le martyre polonais qui fut mis en avant tant par les autorités communistes de Varsovie que par l'émigration polonaise. La mort des Juifs fut l'objet d'un oubli organisé

comme on a pu le constater dans le message exposé au musée d’Auschwitz et, en 1967-1968, lors d’une campagne antisémite particulièrement virulente. Comme déjà indiqué, les responsables de Droit et Justice, le parti actuellement au pouvoir, n’ont cessé de nier, de minimiser, les crimes commis par des Polonais contre les Juifs (notamment les pogromes de Jedwabne et de Kielce). Telle est « la plus haute compréhension de la Shoah » dans ce pays. « Histoire nationale juive » et non histoire nationale polonaise ?

Yehuda Bauer, éminent historien de Yad Vashem, a vertement critiqué le Premier ministre israélien pour avoir validé ce discours nationaliste qui gomme la participation polonaise à la Shoah. L’Institut Yad Vashem, dans un communiqué, a aussi dénoncé cette déclaration et pris position dans ce sens : « La tentative d’amplification de l’aide qui avait été accordée aux Juifs, sa description comme un phénomène répandu et le fait de minimiser le rôle des Polonais dans les persécutions des Juifs constituent une insulte à la vérité historique, mais aussi à la mémoire de l’héroïsme des Justes parmi les nations ».

Ce n’est pas la première fois que le sionisme de droite passe alliance avec la droite autoritaire polonaise : tel avait été le cas déjà avant la guerre entre les forces de Jabotinsky et le gouvernement polonais d’alors pour favoriser l’émigration des Juifs. Aujourd’hui, cette alliance entérine les intérêts mutuels des deux droites. Elle a aussi pour conséquences de fragiliser les chercheurs polonais qui travaillent sur la Shoah : tel chercheur a été licencié, tel autre est explicitement menacé, telle équipe a vu ses crédits considérablement amputés. Être reconnu scientifiquement dans le monde entier est une chose, mais la réalité sur place en est une autre. Le ralliement des autorités israéliennes à la raison d’État polonaise, ainsi que les attitudes de compromis de la part d’un certain nombre d’institutions juives dans le monde – le CRIF a par exemple invité l’ambassadeur polonais à la commémoration du soulèvement du ghetto de Varsovie en avril 2018 – ont pour effet de priver les universitaires polonais de soutiens attendus.

Les Juifs de Pologne ont donc de bonnes raisons de se sentir inquiets.